

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

75010

Objet

Transfert du poste
d'abonnement public
de CHATELARD.

DATE DE CONVOCATION

16 JANVIER 1978

DATE D'AFFICHAGE

16 JANVIER 1978

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 25

Nombre de votants 26

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix huit
le vingt janvier à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. TETARD, Maire

Etaient présents : MM. TETARD, DUFOUR, Melle FOUCHE, MM. LIS, BUJARD
BOUCHET, BOUTET, FABER, PUGET, PAPEAU, COLLE, POUMAILLOUX, MONTRON
NAULIN, MAURELET, BOISARD, GUICHAGUA, BOULAN, BROTEAU, BERLAND,
DUFEIL, TAP, TACQUET, PELLETIER, CABAL.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. VIAUD par M. PAPEAU

Absents : MM. LACHAUD

M. MONTRON

a été élu Secrétaire.

La Direction Régionale des Télécommuni-
cations de POITOU-CHARENTES demande qu'une délibération
soit prise par le Conseil Municipal pour autoriser
cette Administration à effectuer les travaux de trans-
fert du poste d'abonnement public téléphonique de
CHATELARD.

Le poste de CHATELARD (38.01.10.) doit
être transféré chez la nouvelle gérante : Mme LATOUR,
36 rue des Amandiers.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU la demande de la Direction Régionale
des Télécommunications de POITOU-CHARENTES, du
15 Décembre 1977

DECIDE

-d'autoriser le transfert du poste d'abonnement public
téléphonique chez :

- Mme LATOUR, 36 rue des Amandiers
à CHATELARD.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et
an susdits.
Ont signé au registre, MM les membres
présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



[Handwritten signature]

SOUS-PRÉFECTURE - ROCHEFORT
ARRIVÉE LE
- 1. FEV. 1978
DÉLIBÉRATION EXÉCUTOIRE
l'Art. 46 du C. M. I.